Marie-Pauline Jaricot (1). Le secret des origines de la propagation de la foi

David Lathoud
Joseph Lavarenne
Collectif

Maison de la bonne presse

MARIE-PAULINE JARICOT

□ IDEALISTES ET
ANIMATEURS □
Hors-série I

L n 27
80845(1)
D. L
C0924 26-1-27
— A —

R.F.

(Phot. Lescuyer.)

MARIE-PAULINE JARICOT
A 16 ANS

DAVID LATHOUD
des Augustins de l'Assomption

Marie-Pauline JARICOT

I

LE SECRET DES ORIGINES DE LA PROPAGATION DE LA FOI

AVEC PRÉFACE DE
MGR LAVARENNE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ŒUVRE
DE LA PROPAGATION DE LA FOI
VICE-POSTULATEUR DE LA CAUSE

MAISON DE LA BONNE PRESSE
PARIS. 5, RUE BAYARD

M CM XXXVII

PRÉFACE

MARIE-PAULINE JARICOT mourut à Lyon dans sa maison de « Lorette », à Fourvière, le 9 janvier 1862, âgée de soixante-trois ans.

Elle mourait dans la misère, méconnue et méprisée. Ruinée par la déconfiture de l'usine chrétienne qu'elle avait voulu fonder à Rustrel, et surtout par l'improbité d'un homme qu'elle avait cru digne de confiance, elle avait passé les dix dernières années de sa vie littéralement sur la croix, ne gardant qu'un souci humain, celui de payer les dettes dont elle n'était pas responsable et dont elle avait assumé la charge, et ne vivant que d'une pensée surnaturelle : celle de souffrir avec Jésus-Christ pour le salut des pauvres et des infidèles.

Cette préface fut écrite en octobre 1936, au moment où n'était encore composé que le premier volume. Sur les instances qui lui furent faites, l'auteur entreprit dans la suite de compléter l'ouvrage. (Note de l'auteur).

Il ne restait plus autour d'elle que de rares amitiés et que le dévouement de quelques compagnes qui avaient voulu partager jusqu'au bout sa pauvreté. Elle passait pour une incapable, orgueilleuse et obstinée ; et comme, par surcroît d'épreuve, les circonstances l'avaient obligée à soutenir des procès contre la Commission de Fourvière, les hommes les plus respectables, les plus sincèrement chrétiens, la considéraient avec une défiance qui allait jusqu'à l'hostilité.

Pourtant, elle avait été étroitement mêlée à la fondation des deux œuvres qui lui ont survécu et qui avaient pris, dès avant sa mort, une extension presque miraculeuse : *l'Œuvre de la Propagation de la Foi* et *l'Œuvre du Rosaire vivant.*

Pendant plusieurs années, l'oubli sembla tomber et s'épaissir sur sa mémoire. Seules, quelques âmes fidèles conservaient pieusement le souvenir de ses vertus et du rôle providentiel que Dieu lui avait fait jouer. Sa chapelle de Sainte-Philomène, sur le coteau de Fourvière, recevait encore des visiteurs qui venaient non seulement prier la vierge martyre chère au

Curé d'Ars, mais demander à Dieu de glorifier, quand l'heure serait venue, cette autre vierge, cette grande apôtre dont la vieillesse avait été une manière de long martyre.

En 1889, ses compagnes survivantes, qui avaient gardé son cœur, faisaient don de ce précieux dépôt à l'église de Saint-Polycarpe. C'est que, jadis, le curé de Saint-Polycarpe, M. l'abbé Gourdiat, confesseur de Pauline Jaricot, avait été le soutien et le défenseur de l'œuvre naissante de la Propagation de la Foi ; il s'en était même constitué le premier trésorier. C'est sur la paroisse de Saint-Polycarpe que s'étaient recrutées quelques-unes des premières dizaines d'associés de l'Œuvre. Sous la présidence de Son Eminence le cardinal Foulon, et par les soins de M. le Chanoine Chabannes, second successeur de M. Gourdiat, le cœur de Pauline Jaricot fut déposé dans l'un des piliers de l'église, à côté de la chapelle de Saint-François-Xavier, patron des Missions et des Missionnaires.

Vingt ans plus tard, le vénérable cardinal Coullié signait la première ordonnance qui ouvrait une enquête diocésaine sur la vie, les

vertus et les écrits de la Servante de Dieu, Pauline Jaricot. Le tribunal ecclésiastique, établi par cette ordonnance, recueillit de nombreux témoignages, rassembla tous les écrits de la pieuse fondatrice ; et, après deux ans de travail, toutes les pièces de la procédure furent envoyées à Rome pour être examinées par la S. C. des Rites.

Le 18 juin 1930, le Souverain Pontife Pie XI signait le décret officiel d'introduction de la cause. Dès lors a commencé à Lyon le « procès apostolique » sous la direction d'un nouveau tribunal, présidé par Mgr Jarrosson, curé archiprêtre de Saint-Nizier. On verra dans cet ouvrage que Pauline Jaricot naquit sur la paroisse de Saint-Nizier, que son acte de baptême y est conservé, que c'est un vicaire de Saint-Nizier, l'abbé Würtz, qui fut son premier maître de vie spirituelle, et que c'est à l'église de Saint-Nizier, dans la chapelle de Notre-Dame de Grâce, qu'elle reçut les inspirations qui devaient orienter sa vie, son activité, son apostolat.

Le procès apostolique s'est achevé le 25 mars 1935. L'un des derniers épisodes de ce

procès a été la reconnaissance des restes mortels de la Servante de Dieu et, à cette occasion, leur transfert sous une des dalles de l'église Saint-Nizier. Cette cérémonie a eu lieu le mercredi 13 février 1935, sous la présidence de S. E. le cardinal Maurin.

La S.C. des Rites va donc, une seconde fois, examiner tous les témoignages qui ont été recueillis. Elle dira si l'on peut considérer que la pieuse Lyonnaise a pratiqué vraiment, à un degré héroïque, les vertus théologales de Foi, d'Espérance et de Charité, et les vertus cardinales de Force, de Tempérance, de Justice et de Prudence. Puis, plus tard, s'il plaît à Dieu, il y aura lieu de savoir si l'on peut attribuer d'authentiques et indiscutables miracles à son intercession.

*
* *

La vie de Pauline Jaricot fut d'abord écrite par sa fidèle amie Julie Maurin, qui devait mourir dans les premiers jours d'août 1914.

Mlle Maurin avait publié en 1879, à la Société Générale de librairie catholique (Victor

Palmé à Paris ; J. Albanel à Bruxelles), les « Souvenirs d'une amie sur la vie, les œuvres et les épreuves de Pauline-Marie-Jaricot ». Elle publia encore en 1884, à la même librairie, une Vie de Pauline-Marie Jaricot en deux volumes. Ces ouvrages contiennent des souvenirs extrêmement précieux, des témoignages directs de celles qui avaient connu et aimé la pieuse fondatrice. Mais il est clair que Mlle Maurin n'a pu avoir, sur les premières années de son amie, qu'une documentation incomplète; et, d'autre part, il est permis d'admettre que son affection enthousiaste pouvait nuire à la sérénité de ses jugements et à l'impartialité de sa critique.

Plus récemment, Mme Sainte-Marie Perrin nous a donné une Vie de Pauline Jaricot (chez de Gigord, à Paris) d'une belle tenue littéraire et d'une valeur historique plus sûre. Il est facile néanmoins d'apercevoir les lacunes de cet ouvrage. Peut-être Mme Sainte-Marie Perrin n'a-t-elle pas pris assez de soin de fouiller les archives et les documents qui avaient été mis à sa disposition. Peut-être aussi le lien étroit qui l'unissait à l'architecte de la Commission de Fourvière l'a-t-il rendue trop indulgente

pour quelques-uns de ceux envers qui Mlle Maurin se montrait trop passionnément sévère. Son ouvrage demeure, pour le moment, l'ébauche séduisante de celui qu'il faudra bien écrire un jour, quand un historien, pleinement maître de son métier et de son art voudra entreprendre cette œuvre.

Il faut rappeler seulement pour mémoire les brochures très sommaires publiées à diverses dates, dont la plus récente et la plus complète, dans son raccourci de quelques pages, est celle de Mgr Boucher, président de la Propagation de la Foi pour le secteur de Paris.

En tout cas, l'écrivain qui voudra composer un jour l'histoire de Marie-Pauline Jaricot, trouvera une partie de sa tâche entièrement déblayée dans le présent ouvrage du P. David Lathoud.

Le premier dessein du P. Lathoud était d'écrire un livre de large vulgarisation, — une Vie illustrée de Pauline Jaricot en une centaine de pages. Avec une conscience scrupuleuse, il s'est mis à compulser les documents authentiques dont plusieurs étaient inédits. Et il a

trouvé assez de matière pour être amené à modifier son dessein. L'ouvrage qu'il donne au public ne comprend que les vingt-trois ou vingt-quatre premières années de la vie de son héroïne ; et il est surtout l'histoire des origines de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Ce fut longtemps une question vivement controversée, — et même parfois irritante, — que celle de savoir à qui revient la gloire d'avoir « fondé » l'œuvre qui, aujourd'hui, est l'un des organismes essentiels de l'Eglise et que le Souverain Pontife a constituée la nourricière de l'apostolat missionnaire. L'avis même du Pape Léon XIII, formulé en termes exprès qu'on trouvera dans ce volume, n'avait pas tranché le problème pour tous. Il n'est pas téméraire de dire que la question est désormais définitivement élucidée. Le P. Lathoud a su admirablement dépouiller et interpréter les documents. Mois par mois, semaine par semaine, il raconte les faits, montre leur succession et leur enchaînement, et il se trouve que les conclusions auxquelles il aboutit sont glorieuses pour tous ceux qui ont été dans cette histoire les instruments de la Providence : Pauline

Jaricot, son frère Philéas, les Directeurs de Saint-Sulpice, ceux des Missions Etrangères, Victor Girodon, l'abbe Gourdiat, puis M. Terret M. Coste, l'abbé Cholleton, et les membres du premier Conseil lyonnais. Chacun a donné sa part ; chacun a joué son rôle utile ; mais il est impossible de refuser le titre de fondatrice à celle qui, la première, a imaginé et réalisé le plan d'une organisation qui est encore aujourd'hui l'armature essentielle de l'Œuvre.

Il était bon que ce point d'histoire fût une bonne fois établi, avec une précision lumineuse. Mais, au surplus, la question ne semble plus avoir aujourd'hui qu'un intérêt rétrospectif. Les grands morts peuvent être patients, et la justice finit toujours par être rendue à ceux qui le méritent. Les hostilités, les défiances qui s'accumulèrent longtemps autour de Pauline Jaricot vivante et, après sa mort, autour de sa mémoire, se sont peu à peu dissipées. Il n'est à peu près plus personne qui n'admire ses hautes vertus, qui ne soit ému de ses épreuves, qui ne soit frappé par la clairvoyance de ses intuitions et la généreuse hardiesse de ses initiatives. S'il est vrai que,

pendant une longue période, plusieurs des dirigeants lyonnais de la Propagation de la Foi se sont persuadés qu'il était impossible que cette pauvresse, trompée, criblée de dettes, encombrée de procès et, par surcroît, disgrâciée de la nature, qui refusait obstinément tous les arrangements raisonnables, et qui plaidait, pour ainsi dire, contre la Sainte Vierge elle-même, pût avoir été la fondatrice d'une œuvre qui était la gloire de leur cité, — les choses ont enfin bien changé. Un seul fait suffira à le montrer : c'est le secrétaire général de la Propagation de la Foi qui exerce les fonctions de vice-postulateur de la cause de Pauline Jaricot, dont le portrait occupe une place d'honneur dans les bureaux lyonnais de l'Œuvre.

A l'heure où le mouvement missionnaire, sous la vigoureuse impulsion du Pape, se développe et s'épanouit dans tous les pays du monde, le public fera bon accueil à ces pages où est contée l'origine de l'Œuvre qui, depuis plus d'un siècle, a contribué si puissamment à l'essor de l'apostolat. Puissent-elles susciter autour de cette œuvre des sympathies toujours plus nombreuses et des générosités toujours

plus efficaces ; et, en glorifiant Pauline Jaricot, pour l'honneur de Dieu et de l'Eglise, lui donner cette joie plus haute, la seule qu'elle ait ambitionnée, de voir s'accroître et se multiplier les rameaux de cet arbre immense que Dieu a fondé par ses mains et fécondé par ses souffrances.

J. LAVARENNE.

BIBLIOGRAPHIE

I. — SOURCES IMPRIMÉES

Mlle Julia Maurin, *Souvenirs d'une Amie*, Paris, Victor Palmé, 1879.

Mlle Julia Maurin, *Vie de P.-M. Jaricot*, Paris, Victor Palmé, 1884, deux volumes in-12°.

Mlle Julia Maurin, *Vie Nouvelle de P.-M. Jaricot*, édition populaire, un vol. in-12°, 568 pages, Bruxelles et Paris, 1892.

Mlle Julia Maurin, *P.-M. Jaricot*, 1897, Lille et Grammont (Belgique).

Sainte-Marie-Perrin, *Pauline-Marie Jaricot*, Paris, de Gigord, 1926. — *Les Missions Catholiques* et *les Annales de la Propagation de la Foi.*

II. — SOURCES MANUSCRITES

Arnaud, Déclaration de Mlle Rose Arnaud.

Aurran (Blaise), correspondance.

Barbier (Maurice), O. P., notes diverses.

Barjon (Dr), archiviste actuel du Conseil Central, Communication particulière faite à l'auteur.

Benoit Coste, préfet de la Congrégation de l'Immaculée-Conception. Extrait d'une relation faite vers 1840 aux membres de la dite Congrégation.

Chartron (Paul), journal.

Catherin (R. P.), O. P. Divers Documents qui font partie du volumineux Dossier conservé au Bureau du Rosaire, 104, rue Bugeaud, Lyon.

Chaumont, curé de Saint-Polycarpe, Notes et brouillons de prônes.

Dattas (Pierre), avocat, Notes de plaidoirie.

David, Déclaration de Mlle Sophie David.

De Loude, curé de l'Immaculée-Conception (Vénissieux), panégyriques de Mlle Jaricot prononcés à Lyon et à Toulouse, notes diverses provenant de M. Molin, archiprêtre de Saint-Pothin.

Deydé (Mlle), Marquise de Grémian, correspondance.

Gillot, Déclaration de Mlle Gillot.

Girodon (Paul). Note rédigée en 1862 par Paul Girodon (depuis abbé Girodon) et vérifiée par l'abbé Victor Girodon, son oncle.

Girodon (Victor), Lettres à M. André Terret, président du Conseil Central, écrites d'Anty (près Annonay). Elles sont au nombre de quatre. Voici les dates : 22 juillet, 1858 ; 5 août 1858 ; 9 février 1859 ; 19 mai 1859.

Lettres au Comte Arthur de Brémond, 22 juillet 1858 et 16 août 1858.

Lettre à Marie Melquiond, 1er mai 1852.

Notes diverses et tableau de recettes.

Jaricot (Ernest), neveu de Marie-Pauline, Recherches et Papiers Divers.

Jaricot (Marie-Pauline), *Histoire de ma Vie*; *Continuation de l'Histoire de ma Vie*; *Correspondance avec Mme Perrin et avec la Mère Saint-Laurent.*

Jaricot (Philéas), Correspondance, dont une partie inédite

se trouve entre les mains du R. P. Catherin, O. P. et dont l'autre a été publiée par Marius de Xaintes (alias J. Maurin) dans la vie de Philéas, éditée en 1910 chez Vitte, Lyon, 3, place Bellecour, sous ce titre vague : *Quelques Pages de Souvenirs sur la courte vie d'un vrai prêtre de Jésus-Christ.*

Jost (Emmanuel), curé actuel de Saint-Polycarpe, documents divers.

Mgr Lavarenne, Secrétaire Général de la Propagation de la Foi, vice-postulateur de la cause de Marie-Pauline Jaricot, documents divers.

Meynis (Dominique), Secrétaire Général de la Propagation de la Foi, lettre à Mlle Jaricot, le 2 février 1835.

Mollière (Humbert, chanoine), archiviste de l'Archevêché de Lyon, documents, renseignements oraux.

Perre (Gustave), correspondance; rapport imprimé.

Petit (Didier), note sur l'établissement de l'Œuvre de la Propagation de la Foi à Lyon le 3 mai 1822, déposée aux archives du Conseil Central, le 21 avril 1872.

Rousselon (Abbé), aumônier de Lorette, second directeur du Rosaire Vivant, cahiers manuscrits, notes éparses.

Saint-Laurent (Mère), correspondance avec le comte de Brémond.

Terret (André), président du Conseil Central. Précis sur l'origine de l'Association de la Propagation de la Foi à Lyon, rédigé en 1838. Correspondance avec Girodon (Victor), 23 juillet 1858, 7 août 1858, 25 mars 1858, 24 mars 1859.

Vial, conservateur du Musée de Gadagne, gravures.

Villecourt (Clément, Cardinal), extrait d'un volume publié en 1864 à Paris chez Tolra et Haton, *Soirées religieuses des Serviteurs de Marie,* pages 306 et suivantes). Correspondance, notes manuscrites.

AVERTISSEMENT

Pour faire œuvre strictement impartiale et objective, l'auteur s'est imposé de ne plaider et de n'attaquer aucune cause, de s'éclipser derrière ses citations, de les reproduire entières dans leur littéralité, quelquefois même avec leurs variantes, afin de ne pas exercer la moindre pression sur la liberté d'opinion du lecteur.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

L'auteur de cette *Vie* déclare se conformer en tout au décret du Pape Urbain VIII, sans vouloir, en aucune façon, prévenir le jugement du Siège Apostolique, auquel il est fidèlement soumis.

Il déclare de même qu'il a exactement accompli les formalités canoniques prescrites par le Canon 1387.

I. — UNE FAMILLE AMIE DES PAUVRES

MARIE-PAULINE JARICOT naquit le 22 juillet 1799 à Lyon, 16, rue Tupin, dans une maison qui a été depuis démolie et reconstruite sur un autre plan. Cette demeure était située sur la paroisse Saint-Nizier, dont le curé Renaud, docteur en théologie, ancien vicaire général de l'évêque intrus Lamourette, faisait figure de chef militant schismatique. Les églises de Saint-Polycarpe, de Saint-Paul et de Saint-Just, ainsi que la chapelle de l'hôtel-Dieu, était aussi desservies par des prêtres jureurs [1].

Elle fut baptisée à domicile par un prêtre non assermenté. L'acte de baptême authentiqué par les signatures du père, du parrain et de la marraine,

(1) Cf. ANDRÉ LATREILLE, *Napoléon et le Saint-Siège* (1801-1803). *L'ambassade du cardinal Fesch à Rome.* Paris-1934, grand in-8° XXXVIII-626 pages, p. 88. Sur la triste situation de Saint-Just, cf. H. MOLLIÈRE, *Notes sur les victimes de la Révolution faisant partie de l'ancien Chapitre de Saint-Just*, Lyon, M. Audin, 1934, grand in-8° de 58 pages, p. 44-47.

et la dalle qui recouvre aujourd'hui ses restes l'appellent Marie-Pauline, bien que l'usage ait prévalu pendant sa vie de l'appeler Pauline-Marie. Dans ce livre, nous l'appellerons du nom dont la nomment les fonts baptismaux et la tombe.

Elle eut pour marraine sa sœur Marie-Laurence

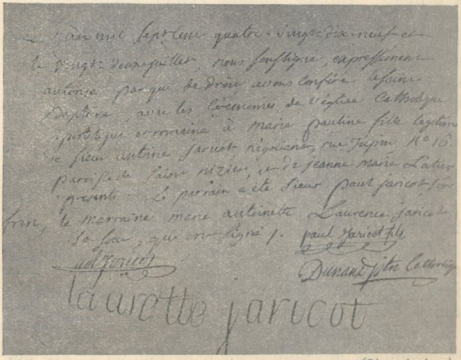
laurette jaricot

(Phot. Ampboux)

ACTE DE BAPTÊME DE MARIE-PAULINE JARICOT

dite Laurette et pour parrain son frère aîné Paul, qui ne lui assigna pas d'autre nom que le sien propre au féminin, le nom prophétique du premier propagateur de la foi parmi les Gentils.

L'un de ses oncles était prêtre. Elle a écrit dans *l'Histoire de ma Vie* : « Vous avez choisi, mon Dieu, parmi les frères de mes aïeux des prêtres pour votre E-

glise, et le sacerdoce dont vous avez honoré cette famille est devenu la source de vos miséricordes envers moi ».

Lorsque son père, Antoine Jaricot, était venu au monde (9 février 1755) le treizième sur treize enfants, à Soucieu-en-Jarrest (canton de Saint-Genis-Laval), il paraît que l'aîné, précoce calculateur, avait fait la grimace. Antoine, comme David, commença par être berger ; il priait volontiers : il se souviendra dans sa vieillesse d'avoir enseigné les litanies, dans la campagne, à une vieille illettrée. Devenu orphelin à 14 ans, il fit son paquet et partit pour la ville. Il se plaça d'abord chez un ouvrier, puis chez un négociant pour exercer la fonction de plieur de soie. Autodidacte, il passait une partie de la nuit « à s'apprendre à écrire ». Il se levait matin pour courir à la messe. Pauline écrit dans son autobiographie :

« Que sa foi m'est précieuse ! Je l'estime au-dessus des plus beaux titres de noblesse. »

Bientôt, il s'installe à son compte. Son patron lui confie pour deux mille francs de marchandises et préside par ses conseils au lancement commercial de son pupille.

A cette époque de foi, le Chemin de la Croix s'échelonnait de Saint-Jean à Saint-Irénée. Les six dernières stations occupaient l'endroit où s'érige le Calvaire actuel de cette dernière église. Or, un matin du dimanche de la Passion 1782, tandis qu'Antoine Jaricot, alors âgé de 27 ans, venait de terminer son chemin de croix sur la plateforme de Saint-Irénée, il remarqua une jeune fille qui, accompagnée d'une parente, accomplissait le pieux exercice avec une ferveur angélique. C'était Jeanne Lattier, la fille d'un cardeur de soie du quartier Saint-Paul.

Quand il eût noué connaissance, il préféra sa main à celle d'une opulente veuve. Le Jeudi Saint, furent conclues les fiançailles. Le contrat de mariage date du 28 mars. L'union fut bénie le 9 avril aux Saints-Pierre-et-Saturnin, aux Terreaux.

Une double tâche s'imposait au mari : accroître son propre savoir et instruire sa femme des rudiments auxquels il s'était lui-même initié tout seul.

Sept enfants égayèrent ce foyer laborieux : Paul (30 mars 1783-novembre 1845); Jean-Marie (14 novembre 1785-6 juin 1791); Geneviève-Sophie (la future Mme Perrin) (4 juin 1790-2 mars 1844); Marie-Laurence-Antoinette (la future Mme Chartron) née à Lyon, (11 octobre 1792), morte à Saint-Vallier, le 11 octobre 1829; Narcisse (5 octobre 1793-10 octobre 1813), Philéas (2 février 1797-26 février 1830); Marie-Pauline (22 juillet 1799-9 janvier 1862).

Sous la Révolution, Antoine et Jeanne sauvèrent, en le cachant chez eux, un religieux prêtre.

En 1793, Antoine Jaricot s'enrôla dans la garde nationale dont les sections, le 29 mai, battirent les troupes de la Convention. La défense de Lyon s'organisa sous les ordres du général comte de Précy, un ancien royaliste. Antoine, profitant d'une trêve, demanda un congé et courut pour affaire urgente jusqu'à Soucieu-en-Jarest. Il se hâtait sur le chemin de retour, lorsqu'il reçut avis de ne pas rentrer à Lyon. Les insurgés, en effet, luttaient pour les franchises municipales, mais ils étaient républicains. Antoine, royaliste, était signalé comme suspect et sa tête mise à prix.

On était aux premiers jours d'août. Il envoya un message à sa femme, la priant de *régler toutes les affaires selon la justice* et de le rejoindre incognito.

NIHIL OBSTAT. PARISIIS DIE 14ª OCTOBRIS 1936, FR. PROTIN.
IMPRIMATUR. LUTETIÆ PARISIORUM DIE 17ª OCTOBRIS 1936
V. DUPIN, V. G.

1937-194 (36). — IMPRIMERIE « MAISON DE LA BONNE PRESSE »
(SOCIÉTÉ ANONYME), 5, RUE BAYARD PARIS-8e

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XXe siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

Couverture :
Conception graphique – Manon Lemaux
Typographie – Linux Libertine & Biolinum, Licence OFL

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du

CNL
Centre national du livre